

Des brebis sur votre exploitation de grandes cultures

UN ATOUT POUR VOTRE REVENU !



Le CIIRPO



LA FILIÈRE OVINE
RECRUTE

Des brebis sur votre exploitation de grandes cultures : un atout pour votre revenu

- **Stabilisation du revenu, bonne complémentarité entre les deux productions en termes de travail et d'équilibre des sols font de l'élevage ovin un PLUS pour votre exploitation de grandes cultures.**

Dans un contexte de volatilité des cours de céréales, la production ovine peut donner un équilibre économique et agronomique aux exploitations de grandes cultures. Le marché de la viande d'agneaux est porteur et les perspectives d'avenir sont favorables. Par ailleurs, les brebis valorisent parfaitement bien toutes les surfaces à contraintes environnementales : CIPAN (Cultures Intermédiaires Piège A Nitrates), surfaces à intérêt agronomique. Les ovins utilisent les produits de l'exploitation (paille, céréales) ainsi qu'un large panel de coproduits et produisent de l'engrais de ferme précieux pour économiser l'engrais minéral sur les surfaces. Enfin, en planifiant la conduite du troupeau, le travail d'élevage s'intercale très bien avec celui des travaux des champs.

POUR SÉCURISER VOTRE REVENU

- De la valeur ajoutée sur votre exploitation
- Une source de revenu différente
- Un apport de trésorerie au printemps
- Une meilleure valorisation de coproduits des productions végétales : pulpe de betterave, orgette...
- Une constitution rapide du troupeau et un retour sur investissement en trois ans

POUR AIDER À L'ÉQUILIBRE DE VOS SOLS

- Une diminution des quantités de produits phytosanitaires (IFT), grâce à la luzerne, utile dans le cadre d'Ecophyto®
- Une auto fertilisation des sols et des économies de phosphore et de potasse grâce au fumier
- Une contribution au maintien ou l'augmentation de la matière organique et ainsi du stockage du carbone
- Une meilleure valorisation des terres à plus faible potentiel agronomique grâce à l'élevage
- Les couverts végétaux sont directement valorisés par les brebis qui restituent des déjections

POUR DIMINUER VOS POINTES DE TRAVAUX

- S'associer avec un nouvel installé sans agrandissement important de l'exploitation
- Conforter un salarié déjà présent ou embaucher un salarié
- Les pointes de travaux en élevage ovin s'intercalent parfaitement avec les travaux des champs



VOTRE PROJET PERSONNALISÉ

Des scénarios clef en main sont à disposition avec un outil de simulation pour personnaliser les projets. Cet outil est disponible pour les techniciens ovins des Chambres d'agriculture et des organisations de producteurs avec une formation par Web conférence réalisée par le concepteur de l'application.



Pour plus d'informations :
Laurence.sagot@idele.fr





DES ÉLEVEURS EN ZONES DE PLAINE TÉMOIGNENT

MICHEL GOSSET - MONTLOUVÉ (02)

ALEXANDRE LEMOINE
VIEILS MAISONS (02)



« L'EXPLOITATION DE 170 HA
FAIT VIVRE 4 PERSONNES
GRÂCE À L'ÉLEVAGE OVIN. »

DES SURFACES RÉSERVÉES AUX BREBIS

Par exemple, pour un potentiel de 80 qx/ha de blé, un atelier de 250 brebis nécessite 6 ha de luzerne, consomme 8 ha de céréales et pâture 11 ha de couverts végétaux.



« AU BOUT DE 3 ANS,
LA RENTABILITÉ DE
L'ATELIER OVIN EST LÀ. »

L'ÉLEVAGE OVIN : UN PLUS POUR LE REVENU DES EXPLOITANTS DE GRANDES CULTURES

Des scénarios réalisés sur un pas de temps de 10 ans avec des conjonctures plus ou moins favorables aux céréales et aux oléagineux montrent une augmentation de la marge brute avec la création d'un atelier ovin.

Ainsi des calculs ont été réalisés, à partir du cas type Inosys - Chambre d'agriculture de la Vienne, sur une exploitation de 100 ha avec des rendements de 77 qx/ha de blé tendre d'hiver, 27 qx/ha de tournesol, 35 qx/ha de colza et 85 qx/ha de maïs.

Le tableau ci-contre détaille l'intérêt de la production ovine en fonction des cours de céréales et des oléagineux. Il met en évidence l'augmentation de la marge (cases jaunes), supérieure au montant des annuités liées à la création de la troupe ovine (cheptels, bâtiments, matériels), y compris les premières années.

SIMULATION DE LA MARGE BRUTE DE VOTRE EXPLOITATION AVEC UN ATELIER OVIN

Prix des cultures à la vente*	MARGE BRUTE		
	sans atelier ovin	avec un troupeau de 250 brebis	avec un troupeau de 500 brebis
Haut	100 900 €	108 700 €	122 700 €
Moyen	78 300 €	90 100 €	106 900 €
Bas	56 000 €	71 800 €	91 400 €

* Prix des cultures retenus pour les calculs :

	Haut	Moyen	Bas		Haut	Moyen	Bas
Blé tendre	200 €/t	165 €/t	130 €/t	Mais grain	200 €/t	170 €/t	130 €/t
Blé dur	320 €/t	250 €/t	190 €/t	Tournesol	400 €/t	350 €/t	320 €/t
Orge de printemps	200 €/t	175 €/t	150 €/t	Colza	400 €/t	350 €/t	300 €/t



Se former avant de se lancer : une obligation

- S'il est vrai que tout s'apprend, il est indispensable de se donner les moyens de connaître les bases de la conduite des ovins ainsi que les gestes techniques (manipulation, agnelage). La production ovine demande rigueur et technicité. Devenir éleveur ne s'improvise pas sous peine d'échec cuisant !

DEUX FORMULES POUR VOUS FORMER SONT POSSIBLES SELON VOS DISPONIBILITÉS :

Un Certificat de Spécialisation Ovin :

pour ceux qui ont un diplôme agricole en poche et peuvent se libérer 6 mois. À l'issue, vous êtes fin prêt pour conduire votre atelier ovin en toute autonomie (financement possible de la formation y compris pour votre salarié).

Une formation à distance spécialement adaptée :

interactive, elle vous donnera les bases à connaître (financement VIVEA possible).

Pour en savoir plus, contacter Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO au 06 45 32 24 87 laurence.sagot@idele.fr



Le CIIRPO

Siège social :

Site expérimental du Mourier
87800 Saint-Priest-Ligoure
Tél : 05 55 00 63 72

Document réalisé par le groupe « ovins céréales » du CIIRPO :
Danielle Sennepin (CA 23), Gilles Chesterman (Ovin Berry Limousin),
Laurent Solas (CA 71), Christophe Tiphanneau (Poitou Ovin),
Olivier Pagnot (CA 86), Odile Brodin (CA 18), Laurence Sagot (Institut de
l'Élevage/CIIRPO)

Avec l'appui de P. Mischler, RMT SPyCE

Rédaction : Laurence Sagot, Institut de l'Élevage/CIIRPO
et Danielle Sennepin, Chambre d'agriculture de la Creuse



Ce document est financé par le Projet de filière ovine
2012-2016 CAP ovins

